



BULLETIN MUNICIPAL n°62

EDITO

Chères concitoyennes, chers concitoyens,

Entouré des agents et des élus municipaux, je vous présente nos vœux pour une année 2017 sereine.

2016 aura encore égrené son cortège de drames et de scènes d'horreur. Certes, nous ne partageons pas tous la même foi, les mêmes convictions mais je crois en la richesse de ces divergences. J'aspire à ce que l'année 2017 soit tournée vers la paix dans le monde et ne doute pas en nos facultés à vivre dans le respect de l'autre.

Laissons s'exprimer la solidarité entre les individus et la conscience collective en mettant de côté l'individualisme.

Cette solidarité, je l'ai retrouvée avec nos jeunes élus de chaque conseil municipal des jeunes. Ils font preuve d'un enthousiasme communicatif et fourmillent d'idées pour définir le cadre de vie des années futures de notre commune.

Enfin, avec le conseil municipal, j'ai le plaisir de vous convier le vendredi 20 janvier 2017, salle polyvalente, à la cérémonie des vœux de la municipalité. Nous évoquerons le bilan de l'année écoulée et les projets de celles à venir.

Que cette nouvelle année vous apporte la réussite, la santé et la prospérité, que les difficultés vous soient toutes épargnées, que le bonheur soit au rendez-vous dans vos cœurs et dans ceux de vos proches.

Le Maire,
Pascal BERTHELOT

L'équipe municipale vous souhaite
une bonne et heureuse année 2017 !



IL Y A CENT ANS

La vie pendant la 1ère guerre - 3^{ème} partie : année 1916

A l'occasion du centenaire de la grande guerre, Jean-François FARY a voulu vous faire revivre cette guerre avec les événements marquants au plan national et surtout au plan local. Nous le remercions vivement de toutes les recherches effectuées et nous espérons que les informations données vous feront découvrir notre passé. Nous continuons par l'année 1916.

"L'humanité est maudite si pour faire preuve de courage, elle est condamnée à tuer éternellement"

Jean JAURES (discours à la jeunesse- Albi 30 juillet 1903)

- 1er janvier 1916 : En France, le gouvernement instaure les premières mesures de contrôle des prix.
- 21 février 1916 : Ligne de front à Verdun (Meuse) : à l'aube, 1200 canons allemands de tous calibres commencent à pilonner sans répit les lignes françaises côté rive droite de la Meuse. Deux millions d'obus seront tirés en deux jours sur un front de quelques kilomètres. La bataille de Verdun est engagée. Malgré de très lourdes pertes, les Poilus résistent héroïquement au premier choc. C'est le début de la guerre industrielle
- « L'enfer de Verdun » se prolongera pendant dix mois, dix mois où les combattants seront exposés au feu presque incessant de l'artillerie lourde. La route départementale de Bar-le-Duc à Verdun a permis le transport d'hommes, de munitions, de matériel et de ravitaillement sur le front de Verdun. Elle fut surnommée la « Voie Sacrée » par l'écrivain Maurice Barrès. Une noria de camions (jusqu'à 8000 véhicules) circulait dans un flux ininterrompu, jour et nuit, dans les deux sens. Des milliers d'hommes étaient chargés de l'empierrage permanent de la chaussée pour boucher les trous et les ornières. Durant la bataille de Verdun, deux millions de tonnes de matériel et un million et demi d'hommes ont été transportés par la « Voie Sacrée ». Elle a permis la relève constante des hommes de première ligne. Près de trois-quarts des troupes françaises ont combattu à Verdun.
- 18 mars 1916 : Victoire des Russes sur les Allemands en Lettonie.
- 25 avril 1916 : Prise du fort de Douaumont par les Allemands.
- 27 avril 1916 : Une loi crée le diplôme « Mort pour la France » délivré à chaque homme tué au combat pour rappeler que leur sacrifice n'a pas été vain.
- du 22 au 24 mai 1916 : Une grande offensive française pour reconquérir le fort de Douaumont échoue.
- 31 mai 1916 : Bataille navale de Jutland, en mer du nord, entre les marines britannique et allemande. De nombreux navires sont coulés ou endommagés. La flotte allemande se retire dans ses ports, permettant l'établissement d'un blocus par les alliés qui va peu à peu asphyxier l'économie allemande.
- 04 juin 1916 : Début de l'offensive russe sur le front Est. Les lignes austro-hongroises sont enfoncées.
- 07 juin 1916 : Reddition du fort de Vaux après une héroïque résistance.
- 14 juin 1916 : La France adopte l'heure d'été.
- 23 juin 1916 : Prise du village de Fleury par les Allemands. Il sera pris et repris 16 fois, celui de Vaux 13 fois.



« Nous vivons sur un immense charnier où seules d'immondes mouches gorgées de sang et de gros rats luisants de graisse ont l'air de se complaire. Tout est empuanti par les cadavres en décomposition, les déchets humains de toute sorte, les poussières des explosifs et les nappes de gaz. » (Extrait d'une lettre d'Eugène Bouin à sa femme, mai 1916)

- 1er juillet - 18 novembre 1916 : Bataille de la Somme : Après une semaine de préparation d'artillerie (1,6 million obus), débute une gigantesque offensive anglo-française sur la Somme. C'est le jour le plus noir de l'armée britannique (20 000 morts ou disparus, 40 000 blessés). Ce sera la plus sanglante de toutes les batailles de la première guerre mondiale (1,2 million de morts, blessés et disparus toutes armées confondues). Les lignes allemandes ne seront repoussées que d'une douzaine de kilomètres.

- 12 juillet 1916 : Verdun : Dans le secteur de Souville, l'ultime assaut de l'armée allemande pour prendre Verdun est donné. C'est un échec. Après cet énième revers, les Allemands ont pour ordre de se contenter d'une action purement défensive.

« Pour l'heure, les combats se poursuivent sur les deux rives de la Meuse et jusqu'aux Eparges, avec leur cortège d'atrocités. On meurt sous les obus, sous les balles, on meurt asphyxié, transpercé par une baïonnette, on meurt au bord d'une tranchée ou d'un trou d'obus, empêtré dans les fils de fer barbelés, on meurt enterré dans la boue sanglante du champ de bataille. Et quand on ne meurt pas, on revient blessé, handicapé, la « gueule cassée » et dans tous les cas, à jamais marqué par les souffrances que l'on a vécues et auxquelles on a assisté. C'est le lot du Poilu de Verdun ». (Site de la Communauté de l'Agglomération du Grand Verdun et de la Ville de Verdun)

- 05 septembre 1916 : **Léger Auguste COUDERT** - 21 ans - Soldat au 73ème Régiment d'Infanterie (Béthune)

Tué à l'ennemi à Maurepas (Somme) - **Mort pour la France**

Domicilier à Charbonnier. Il est né le 08 juillet 1895 à Single (Puy de Dôme)

Fils de Léger et de Françoise Védrine - célibataire

- 15 septembre 1916 : Dans la Somme, les Britanniques font pour la première fois usage de chars d'assauts.

- 11 octobre 1916 : **Edmond Antoine SOUCHAL** - 20 ans - Soldat au 16ème Régiment d'Artillerie (Issoire)

Tué à l'ennemi à Lihons (Somme) - **Mort pour la France** -

Fils de Léger et de Louise Vergne - célibataire

- 21 octobre 1916 : Verdun : Importante offensive française en vu de reconquérir le terrain perdu depuis février.

- 22 octobre 1916 : **François DESBOEUF** - 30 ans - S/Lieutenant au 38ème Régiment d'Infanterie (St Etienne)

Décède des suites de blessures de guerre à Cayeux-en-Santerre (Somme) - **Mort pour la France**
Il est né le 21 juin 1886 à La Machine (Nièvre)

- 24 octobre 1916 : Reconquête du fort de Douaumont par le Régiment d'Infanterie Coloniale du Maroc, aidé entre autre de tirailleurs sénégalais et somalis.

- 27 octobre 1916 : **Jules HOUZARD** - 38 ans - Soldat au 216ème Régiment d'Infanterie (Clermont-Fd)

Tué à l'ennemi au sud du fort de Vaux à Verdun (Meuse) - **Mort pour la France**

Il est né le 09 janvier 1878 à Charbonnier. Fils de François et de Marie Istre. Marié à Louise Denizot.

- 03 novembre 1916 : Reprise du fort de Vaux.

- 21 décembre 1916 : Au terme de 300 jours et 300 nuits de combats, la bataille de Verdun prend fin. C'est une grande victoire défensive française. Cette bataille franco-allemande où furent engagées d'importantes forces coloniales fût bien la bataille de la France puisque près des trois quarts de l'armée française à combattu à Verdun. Elle est devenue le symbole de la Grande Guerre. Mais à quel prix ?

306 000 tués et disparus, dont : 163 000 Français et 143 000 Allemands.

406 000 blessés, dont : 216 000 Français et 190 000 Allemands.

9 villages furent entièrement détruits.

23 millions d'obus français et 30 millions d'obus allemands ont été tirés sur quelques dizaines de km²

JF Fary.



Nouvelle communauté d'Agglomération

Le 1^{er} janvier prochain AGGLO PAYS D'ISSOIRE naîtra de la fusion des 8 communautés de communes Ardes Communauté - Bassin Minier Montagne - Coteaux de l'Allier - Couze Val d'Allier - Issoire Communauté - Lembron Val d'Allier - Pays de Sauxillanges - Puy et Couzes.

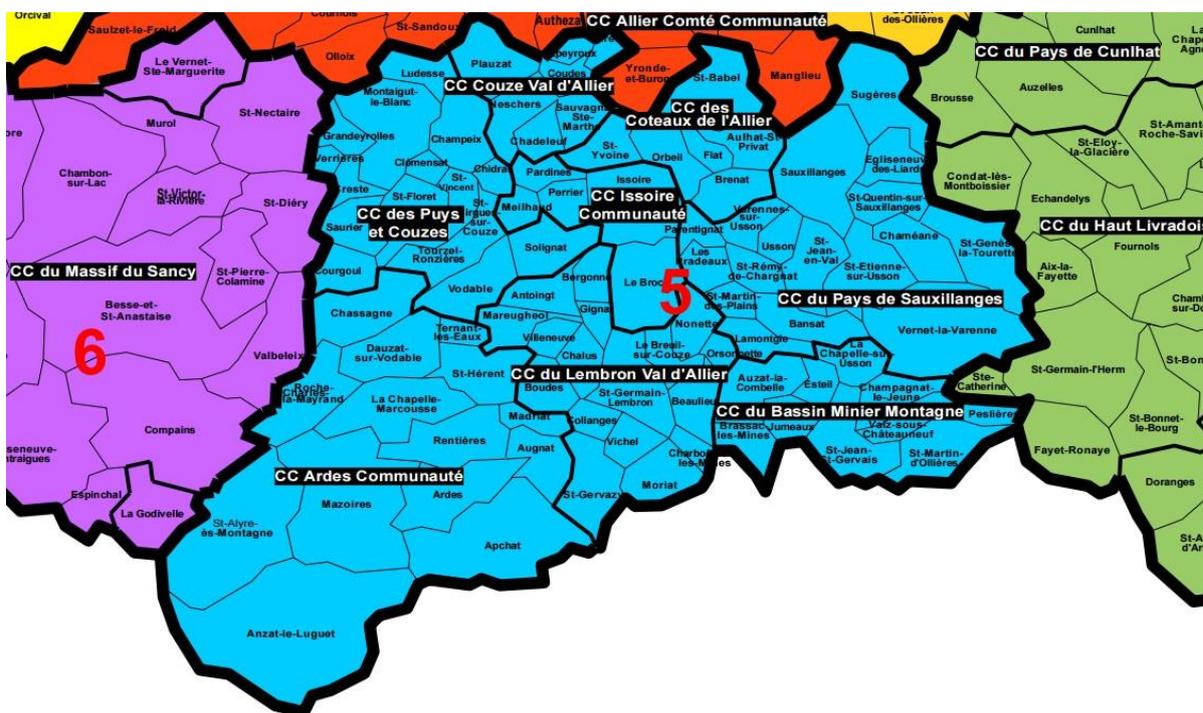
Vaste territoire regroupant 90 communes, une population de 56.000 habitants qui seront représentés par 124 conseillers communautaires.

Cette communauté d'agglomération exercera de plein droit en lieu et place des communes membres des compétences en matière de développement économique, d'environnement, d'énergie, d'habitat, d'actions sociales, d'insertion, de maintien à domicile, de petite enfance jeunesse et sport. Compétences, qui étaient déjà du ressort des 8 communautés, auxquelles vont se rajouter la GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques Prévention des Inondations), l'Accueil des Gens du Voyage, la politique de la Ville et la création des Maisons de Services Publics.

L'Etat, dans la Loi NOTRE (Nouvelle Organisation Territoriale de la République) a également prévu le transfert de certaines compétences communales vers l'intercommunalité : Dès 2017, la collecte et le traitement des déchets des ménages, l'urbanisme partie planification avec le SCOT (schéma de cohérence territoriale) le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal. Dès 2018, la Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations, l'autorisation des droits des sols (les demandes de permis de construire, déclarations préalables et certificats d'urbanisme n'étant plus instruites par les services de l'Etat). Enfin en 2020, l'Eau et l'Assainissement.

Territoire élargi, compétences transférées, on peut s'interroger sur l'ampleur des coûts qui seront engendrés par la nouvelle organisation du territoire, (réhabilitation du site des Pradets à Issoire pour le futur siège communautaire, création de Maisons de Services, la gestion du personnel -500 agents...). Quel en sera l'impact financier pour la population ? Une augmentation des taux d'imposition (part intercommunale) semble inévitable puisque les taux différents des taxes d'habitation, foncières bâti et non bâti, qui étaient appliqués sur le territoire, devront être harmonisés ; il en sera certainement de même pour la taxe d'enlèvement des Ordures Ménagères. Qu'en sera-t-il des tarifs de l'eau et de l'assainissement ? Qu'en sera-t-il des services publics de proximité et de leur qualité ?

AGGLO PAYS d'ISSOIRE sera ce que les 124 conseillers communautaires décideront d'en faire : vider les territoires en centralisant tout par souci d'efficacité et d'économies ou gagner en proximité en renforçant des pôles de vie existants.



POINT SUR LES TRAVAUX

2016 aura été l'année de nombreux chantiers sur la Commune. Tout d'abord, l'achèvement du lotissement du carreau de la Mine ainsi que du parking sur lequel des améliorations seront apportées au printemps 2017, avec notamment la mise en place de l'urbalite, produit de finition des allées piétonnes. Pour la réalisation de ce produit, il est nécessaire d'avoir une météo ensoleillée. Les plantations autour du parking ont eu lieu également à l'automne. L'enrobé sur la chaussée du lotissement sera réalisé lorsque les terrains seront construits ainsi que les aménagements paysagers. Le montant total de ces travaux s'élève à 212 978€ avec 110 400€ de subventions.



Sur ce même site du carreau de la Mine, des travaux d'assainissement pour délester la station de relevage du D'Yolet ainsi que les branchements des bâtiments et habitations des lieux ont été réalisés pour un montant de 142 200 € TTC.

Dans le même temps, les travaux d'enfouissement des réseaux dits secs sont en cours d'achèvement, rue du puits saint Alexandre. Ces travaux permettront de dissimuler les réseaux aériens en souterrains. Ils s'élèvent à 74 400 € dont 50 % à charge de la Commune.

Dès 2017, la 2ème tranche des travaux d'enfouissement des réseaux se déroulera Avenue Jean Jaurès, Rue Pasteur et Avenue de la République ainsi que la dépose du transfo, Avenue de la République.

Des travaux de voirie, chemin du stade ont également été engagés pour permettre une meilleure circulation. Ces travaux s'élèvent à 59 000 €.

Après la triste nouvelle de la fermeture du bureau de poste, le Conseil Municipal a choisi de créer une agence postale communale. Des travaux d'aménagement ont été réalisés pour que les usagers puissent être accueillis dans les meilleures conditions. Le projet s'élève à 68 986 € subventionné à 25 000 € par le Groupe La Poste et 17 102 € par le conseil départemental au titre du FIC.

La commune par l'intermédiaire de l'EPF-SMAF a acquis la maison « Mangematin » en face du quartier commercial et a fait enlever les plantations le long du trottoir afin de faciliter la visibilité pour les voitures venant de Brassac les Mines. Un projet immobilier sur ce terrain est en cours.



Lotissement du "carreau de la mine"

La société URBASITE a mis en vente 6 lots viabilisés. Pour tout renseignement, contacter le 04.73.24.24.01

La commission des travaux

INFOS MAIRIE

Ramassage des déchets ménagers



A partir du 1^{er} janvier 2017, le ramassage des bacs gris se fera une fois par semaine le vendredi uniquement. La 1^{ère} collecte est prévue le vendredi 6 janvier 2017.

Dans le cadre de l'optimisation des services, une réorganisation de certains circuits de collecte a été étudiée suite à la diminution du gisement des ordures ménagères, l'augmentation du tri sélectif et du compostage individuel et les modifications de consommation des ménages.

Dans un tel contexte et au regard des coûts que représente la collecte, le maintien de 2 tournées hebdomadaires dans certaines communes ne semble plus justifié. De ce fait, il a été validé lors du dernier comité syndical, de lancer un travail sur la réorganisation sur l'ensemble des communes concernées en gardant bien évidemment la collecte en porte à porte pour les bacs gris et les bacs bleus. Les économies réalisées compenseront une partie de l'augmentation du coût de traitement des ordures ménagères à l'incinérateur de Puy Long.

Les usagers qui auraient besoin d'un bac plus grand peuvent en faire la demande directement au SICTOM Issoire/Brioude au 04.71.50.32.92

Rappel : Le bac bleu est collecté tout les jeudis des semaines paires.

Merci de sortir vos bacs la veille et de ne pas les laisser sur la voie publique une fois collecté.

Entretien espaces publics



A partir du 1^{er} janvier 2017, l'utilisation de produits phytosanitaires (pesticides, désherbants) sera **strictement interdite** pour le traitement des mauvaises herbes sur le domaine public (trottoirs, parcs, etc....). Cette interdiction sera étendue aux particuliers à partir du 1^{er} janvier 2019.

La commune de CHARBONNIER LES MINES montre l'exemple et est entrée dans une démarche d'amélioration de ses pratiques de désherbage, en signant la charte d'entretien des espaces publics. Nous nous sommes engagés au niveau 1 : traiter mieux

Agence postale communale

L'agence postale communale de Charbonnier les Mines est ouverte depuis le 11 octobre 2016.

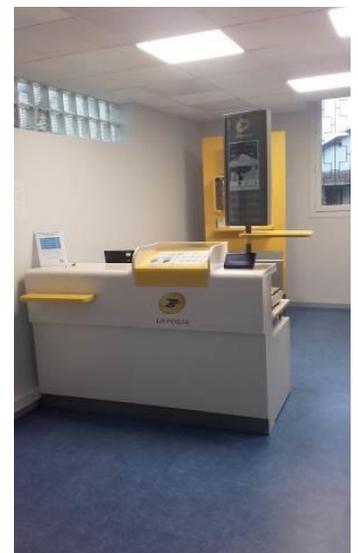
Mylène vous accueille les lundis de 8h30 à 12h et de 14h à 16h30, les mardis, mercredis et jeudis de 8h30 à 12h, les vendredis de 8h30 à 12h et de 14h à 18h30 ainsi que les samedis de 9h à 12h.

Vous pouvez acheter des timbres, des enveloppes Prêt-à-poster, des emballages pour vos colis et des services de réexpédition ou de garde de courrier. Le dépôt ou le retrait de vos colis, lettres ou recommandés se font aussi au sein de l'agence.

Concernant les opérations financières, vous pouvez effectuer :

- des retraits et dépôts d'espèces (maximum 350€ par semaine et 700€ par semaine pour un compte joint)
- des transmissions de versement d'espèces
- des dépôts de chèques sachant que votre compte sera crédité au bout de 15 jours.

Cependant, les virements ne sont pas possibles. Ces opérations se feront sur les bureaux de poste de Brassac les Mines ou de St Germain Lembron.



Réunion publique

d'informations relatives au projet de plan de prévention des risques miniers
du « bassin houiller de Brassac les Mines »

Le plan de prévention des risques miniers du « bassin houiller de Brassac les Mines » (PPRm) a été prescrit le 16 juillet 2014. Ce document permet de définir les conditions d'occupation, d'utilisation des sols et de construction, prenant en compte les risques dûs aux anciennes exploitations minières sur le territoire du bassin houiller de Brassac les Mines.

Une réunion publique d'information animée par la sous-préfète d'Issoire est organisée le

Mercredi 18 janvier 2017 à 18h00 à la salle polyvalente

Décorations de Noël

Cette année encore, le village a vu fleurir des sapins en palettes recyclées joliment décorés. Des créatures étranges ont envahi le rond-point, le figuier et le majestueux sapin de la salle polyvalente ont été décorés par des bénévoles et les enfants du CMJ. Merci à eux.

Un grand merci aussi à tous ceux qui décorent leur maison et qui œuvrent pour que notre village soit accueillant pour ces fêtes de fin d'année.

Et pourquoi pas l'année prochaine un investissement de chacun pour faire des décors avec de la récup pour compléter les décorations déjà existantes et pour égayer chaque quartier !

Changement pour les demandes de carte nationale d'identité

Les modalités d'instruction des demandes de cartes nationales d'identités vont être réformées dès le début d'année 2017. Les demandes de cartes nationales seront traitées selon la même procédure en vigueur que les passeports biométriques.

Aussi, seules 22 communes du Puy de Dôme, équipées du dispositif de recueil spécifique (DR), déjà compétentes pour les passeports (Brassac les mines et Issoire près de chez nous), le deviendront pour recueillir les demandes ou les renouvellements de cartes nationales d'identité, transmettre les dossiers pour instruction et envoyer en fabrication les titres d'identité.

D'ici fin mars 2017, la Mairie de Charbonnier les Mines ne pourra plus instruire les demandes de cartes nationales d'identité.

Pensez à prendre vos dispositions, si votre carte se périmé dans l'année 2017.

Bibliothèque

Environ 80 personnes fréquentent la bibliothèque et y prennent du plaisir, pourquoi pas vous ?

Vous y trouveriez sans doute votre bonheur car plus de 2000 ouvrages sont à votre disposition. Il y en a pour tous les âges et pour tous les goûts : albums, romans, policiers, BD, documentaires, livres en gros caractères, etc..... Les achats et les dons permettent d'actualiser notre fond tandis que les ouvrages prêtés par la Médiathèque Départementale sont renouvelés en partie 3 fois par an. En outre, un service de réservation permet de satisfaire des demandes.

Vous êtes tentés ? N'hésitez pas à venir, cela n'engage à rien mais permet de se faire une idée plus précise. Ce service, gratuit fonctionne toute l'année en dehors des jours fériés :

- Mercredi de 15h30 à 16h30 et le Samedi de 14h00 à 15h00.

Pour d'autres renseignements, vous pouvez appeler au ☎04-73-54-06-37 ou ☎ 04-73-54-32-67.

Les Bénévoles.

INFOS DU C.C.A.S.

INFO : Le don du sang, j'y pense et je le fais !

Vous y pensez depuis longtemps, vous venez d'avoir 18 ans, les malades comptent sur nous ...

Le don du sang se déroulera à la salle polyvalente de Charbonnier les Mines,
Le mardi 18 avril 2017 de 16h00 à 19h00.

Une collation sera offerte.

Repas des anciens

Le dimanche 22 Janvier 2017, à partir de 11h30, à la salle polyvalente, Monsieur le Maire, le Conseil Municipal, les membres du C.C.A.S. invitent les anciens de notre commune à un repas festif, animé par un orchestre. Pour celles et ceux qui ne peuvent ou ne souhaitent pas participer, un coffret cadeau composé de produits locaux leur sera porté par les membres du conseil municipal et du C.C.A.S.
le samedi 21 Janvier 2017 à partir de 10h00.

Marie-Laure JACQUET

ACTUALITE DU CMJ

Voici quelques nouvelles :

Le CMJ est toujours en place, après deux ans de bons et loyaux services, l'ancien a laissé place aux nouveaux venus. Avant de vous présentez ces nouveaux conseillers et conseillères, je tiens à remercier les anciens enfants du CMJ, ainsi que les parents pour leur implication et toute l'équipe encadrante.

Pour revenir au nouveau CMJ, les élections ont eu lieu le 7 Novembre, il y avait 17 participants pour 15 places, les enfants ont donc fait leur choix mais rien n'est perdu pour les deux autres.

Lors de la 1^{ère} réunion avec ce nouveau Conseil Municipal des Jeunes le 19 novembre, nous avons procédé à la mise en place d'un règlement intérieur ainsi qu'aux élections du maire et ses adjoints.

Comme pour le mandat précédent, le maire est une mairesse : Ellyn. Sa première adjointe : Anaïs, sa deuxième adjointe : Emeline et sa troisième adjointe : Alice. Une équipe de filles ! Les autres membres sont : Lila, Clément, Emma, Tylan, Neela, Athenais, Clara, Maxence, Erica, Lorenzo, et Thomas.



Nous avons mis en place deux commissions : une basée sur les travaux et la sécurité de la commune, et l'autre sur l'environnement et la protection de la nature notamment au niveau des déchets.

Le travail ne manquera pas mais je sens l'équipe bien motivée, ainsi que les parents que nous ne manquerons pas de mettre à contribution. Nous comptons aussi sur le conseil municipal adulte et bien évidemment sur la population !

Gilles ZAJIC
Adjoint au maire

École

Vivre ensemble.



L'école est le lieu de tous les rassemblements.

C'est le lieu de nos plus belles rencontres. On y aura nos meilleurs amis, on apprendra à partager et à collaborer, on y fera nos premières sorties.

Cette année un nouveau projet d'école s'est mis en place pour quatre années.

Et nous, l'équipe enseignante, avons décidé de mettre l'accent sur la notion de « Vivre Ensemble ».

Dans l'actualité de notre pays, vivre ensemble devient une priorité.

Accepter la différence, être capable de gérer ses émotions pour partager et collaborer à la réalisation de projet commun, bénéfique et positif, voilà ce vers quoi nous tenterons d'accéder durant ces prochaines années afin que les enfants d'aujourd'hui puissent devenir les citoyens que nous souhaiterions qu'ils soient demain.

Des projets donc autour de la collaboration avec des échanges interclasses, la création d'une charte d'école, la mise en place d'un conseil d'élèves pour parler, échanger et construire l'école de vos enfants.

Des notions expliquant les valeurs que nous partageons et que nous souhaiterions voir se développer.

Voici la lourde tâche des élèves durant ces quelques mois et à qui nous souhaitons de passer une très belle année scolaire ENSEMBLE.

L'équipe enseignante



Bulletin périodique d'informations municipales

Rédaction : Les conseillers municipaux et les présidents d'associations locales.

Conception, assemblage : Nathalie JAFFEL, Jérôme VALLON, Hélène MESTRE, Marie-Laure JACQUET, Rachel HENRY

Tirage : 500 exemplaires à Centre-com à Issoire

Mairie de Charbonnier les mines - rue de la liberté - 63340 CHARBONNIER LES MINES

Mail : mairie.charbonnier.63340@wanadoo.fr - Tel : 04.73.54.05.24 - Site web : www.charbonnier-les-mines.fr

Infos associations

CLUB AMITIES ET LOISIRS

Le Club a repris ses activités le 6 septembre après la trêve des vacances. Nous étions 52 adhérents pour le voyage annuel du 10 au 17 septembre. Destination : Le Lavandou.

Le 25 septembre, beaucoup de monde à notre vente exposition. Merci aux fidèles habitants du village et à toutes celles et ceux qui ont fait un large succès de cette journée.

Le 16 octobre, l'interclub animé par un excellent orchestre (4 musiciens) a ravi les danseurs. Super ambiance et un méga goûter offert et très apprécié.

Le 11 novembre, 109 adhérents et 3 musiciens ont participé au repas dansant. Nous terminerons l'année par le repas de Noël le 20 décembre.

L'Assemblée Générale aura lieu le dimanche 15 janvier 2017.

Notre Club a bien fonctionné tout au long de l'année. Toutes les activités programmées ont été réalisées. Merci à la municipalité qui met la salle polyvalente à notre disposition tous les mardis ainsi qu'à chaque repas que nous programmons au cours de l'année.

Bonne année 2017.



Mardi gras 2016

Monique WASIOLEK

SCRAP'LES MINES

Petit à petit l'oiseau fait son nid... c'est ce que nous pouvons dire de l'association Scrap'les Mines qui depuis septembre 2013, ne cesse de faire des adeptes, 18 membres cette année.

Nous nous réunissons chaque 2^{ème} vendredi du mois à partir de 20h en Scrap libre, ce qui nous permet de travailler sur des projets personnels ou de terminer un atelier, et chaque dernier samedi du mois à partir de 14h pour un atelier proposé par un membre de l'association.

Nous étions présentes au Marché de Noël du 27 Novembre à la salle polyvalente de Charbonnier les Mines, pour vous faire partager notre enthousiasme, voire notre passion du scrapbooking.

Pour l'année 2017 nous avons programmé une 3^{ème} édition de notre CROP (rencontre de scrappeuses autour d'un atelier dirigé et payant, avec kit fourni) le 13 Mai, déjà 27 participantes !!

Toutes les personnes intéressées peuvent nous contacter à cette adresse scraplesmines@gmail.fr et /ou voir nos projets sur le blog de l'association www.scraplesmines.blogspot.fr

Scrap'les Mines.

COMITE DES FETES

Cette année la sortie du mois de juillet a été annulée faute de budget, mais nous ferons sûrement une sortie cet hiver (raquette ou sortie en montagne) à suivre ...

Dimanche 18 septembre a eu lieu notre annuel vide grenier avec très peu d'exposants suite au mauvais temps, heureusement la fanfare de St Gervazy est venue mettre l'ambiance sous la pluie.

Dimanche 27 novembre 2017 a eu lieu notre marché de Noël à la salle polyvalente de charbonnier les mines : 2 euros le mètre (tables et chaises fournies) avec sur place buvette, café, croissants, sandwiches, crêpes, boissons. En nouveauté, nous avons eu un spectacle avec les majorettes de Lempdes /Alagnon qui a attiré beaucoup de monde.



Le 4 décembre a eu lieu le spectacle de Noël pour les enfants de l'école de Charbonnier et Moriat et ceux de la commune, cette année le spectacle très apprécié était « le turbulent Noël du Père-Noël ». Nous avons ensuite reçu la visite du Père Noël avec distribution d'un sachet de chocolats et d'un goûter pour les enfants.

A noter : Nous organisons un marché aux vêtements, jouets, puériculture **le dimanche 5 mars 2017** : 2 € le mètre. N'hésitez pas à consulter notre page facebook pour plus de renseignements.

Je tiens à remercier tous les bénévoles d'être présents pour la bonne continuation du comité des fêtes. Bonnes années 2017 à tous !

Corinne Lointier

AMICALE LAIQUE

Bilan en demi teinte pour l'Amicale Laïque cette année.

La soirée théâtre du mois de février fut un franc succès. La salle polyvalente était comble avec des spectateurs venus de l'extérieur mais aussi beaucoup de notre village. Tout le monde a passé un excellent moment. **Vous pouvez d'ores et déjà réserver votre soirée du samedi 11 mars 2017 pour venir applaudir les Pièces Montées de la Couze qui vous présenterons leurs 2 dernières pièces, " Vous êtes ici chez vous" et " L'expertise.**

Nous avons dû annuler notre voyage annuel par manque de participants. Il devient de plus en plus difficile d'organiser des sorties intéressantes, attractives et à un prix raisonnable.



Nous n'avons pas pu organiser de soirée en octobre. Comme beaucoup d'associations, nous manquons de bras.

Terminons par une note positive, il y a plus de participantes aux cours de gym du mardi matin pour les séniors et du mardi soir pour les plus jeunes. J'ai cru comprendre, en revanche, que certaines aimeraient y voir quelques hommes... Alors Messieurs, n'hésitez pas et à vos baskets ! Je profite de l'occasion pour remercier les bénévoles de l'Amicale Laïque ainsi que la commune pour le prêt de la salle notamment.

Passez toutes et tous de très bonnes fêtes de fin d'année. Je vous souhaite une excellente année 2017.

La Présidente
Audrey Carpentier



COMITE DES JEUNES

En cette fin d'année 2016, il est temps pour nous de faire le bilan de nos événements !



Après une fête patronale réussie au-delà de nos espérances, nous avons organisé la diffusion de la finale de l'Euro opposant la France au Portugal et malgré la défaite de notre pays, la bonne ambiance était au rendez-vous. On nous a ensuite confié le bal du 14 Juillet qui s'est déroulé pour nous avec succès ! Puis en accord avec la présidente de la pétanque, nous avons organisé un concours de pétanque en quatre parties au mois de septembre qui a clôturé notre année !

Nous tenons d'ailleurs à remercier toutes les personnes qui ont cru en nous pour notre première année et qui nous ont aidés à réaliser nos événements ! Sans eux, il aurait été difficile pour nous de les réaliser. Donc de la part des jeunes du Comité nous remercions énormément la mairie, les associations et les villageois !

Bien sûr, pour l'année 2017 nous allons continuer d'organiser des événements sur la commune car notre motivation est toujours aussi forte ! Nous avons prévu deux bals en début d'année, un le 18 février et un au mois d'avril. Nous avons beaucoup d'idées pour la fête patronale qui se déroulera comme d'habitude au mois de juin, et pour le reste de l'année !

Nous espérons vous voir encore plus nombreux que cette année 2016, pour continuer à donner vie au village et pour passer toujours plus de bons moments ensemble.

PS : Nous cherchons à recruter des jeunes de la commune, âgés de 16 à 19 ans pour que l'association perdure dans le temps, alors si vous êtes intéressé, n'hésitez pas à nous contacter ou à venir nous voir sur l'un de nos événements.

Le bureau

PETANQUE

Notre association est toujours très active avec une participation aux préliminaires triplettes et doublettes.

Le tête à tête et la coupe du secteur féminine se sont déroulés sur notre terrain. Une équipe de vétérans était engagée en championnats des clubs. Nous avons fini 3ème de notre poule.

Pour l'année 2017, les concours suivants sont programmés :

- 29 avril 2017 Challenge Pedracki
- 22 juillet 2017 Challenge de la municipalité
- 19 août 2017 Challenge Rizotto et concours féminin.

Notre association fêtera son 60ème anniversaire. Le programme et la date restent à définir.

Bonne année à tous.

La Présidente,
FORTEAS Monique.

ETAT CIVIL 2016

Naissances

06 Janvier 2016 Lilia BEAUDIER Fille de Ruben BEAUDIER et de Laure GUILLY Domiciliés 6 Rue du Puits Saint Alexandre	17 Juin 2016 Telio PHILIPPON Fils de Pierre PHILIPPON et d'Elodie MALORON Domiciliés 4 lotissement les Acacias
08 Février 2016 Evana LELONG Fille de Cyril LELONG de Karine DIAT Domiciliés 11 Rue de la Source	12 Août 2016 Maïa FORMICA CALMIER Fille de Romain FORMICA et de Julie-Amour CALMIER Domiciliés 1 Impasse de la Source
08 Mai 2016 Maëlyss JAVELOT HOFFSTETTER Fils de Florian JAVELOT et de Floriane HOFFSTETTER Domiciliés 7 Rue Frédéric Mistral	07 Septembre 2016 Eléna CARRION Fils de Julien CARRION et Anaïs CLAMOTTE Domiciliés 6 Allée des Marronniers
23 décembre 2016 Clément, Jean-Louis HENOC Fils de Johan HENOC et de Charlotte MERESSE Domiciliés 13, rue de la source	

Mariages

21 Mai 2016 Jacques DOLET et Marc BRUGIERES	23 Juillet 2016 Georges DAS NEVES et Tatjana VITOVSKAJA
11 Juin 2016 Romain DONDON et Manon TROCELLIER	23 Juillet 2016 Jimmy VALLAUDE et Valérie GUEHO
18 Juin 2016 Johan KELC et Anne-Claire COUCHET	30 Juillet 2016 François TISSIER et Francine FORTEAS
02 Juillet 2016 Florian JAVELOT et Floriane HOFFSTETTER	13 Août 2016 Kevin PAGE et Cyndie TIXIDRE

Décès

16 Février 2016 Hubert LEOTOING	25 Août 2016 Rosa BOLLEY épouse COLTRI
15 Juillet 2016 Thierry ROGER	07 Septembre 2016 José CARRION
25 Juillet 2016 Edmond BONNAFOUX	